

Les multiples facettes de la fonction d'expert

« L'expert: un scientifique en situation d'expertise »

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Une mission pour l'Inserm

l'expertise collective

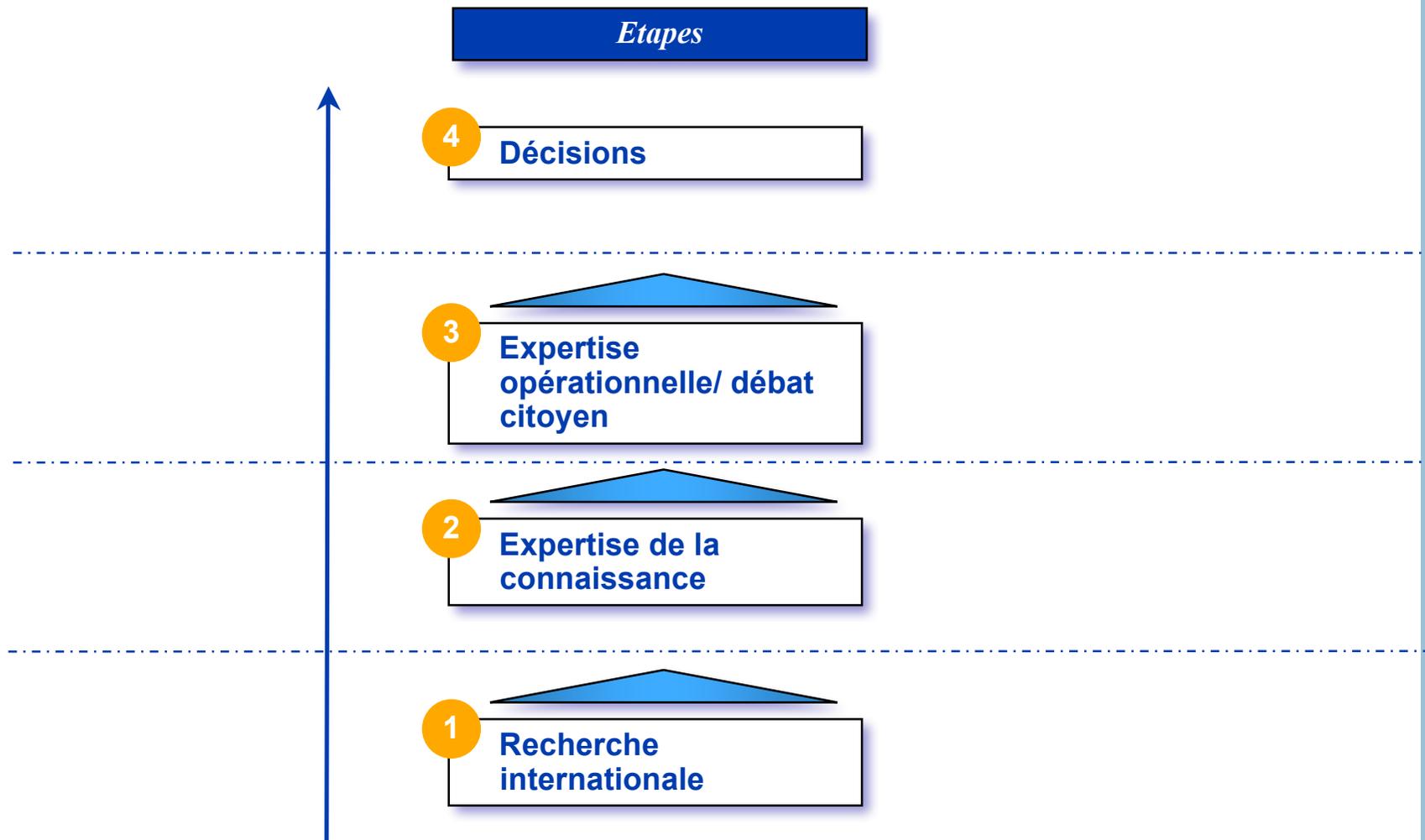
« Mise en place depuis 1993, l'expertise collective répond aux besoins exprimés par les partenaires du secteur public et privé en matière de bilans de connaissances.

Elle s'appuie sur les compétences et le savoir-faire de l'ensemble de la communauté scientifique »

Objectif de l'expertise collective Inserm

- Eclairage scientifique sur un **sujet de santé**
- Réalisé à la demande **d'institutions**
- Rassemble les données récentes issues de la **recherche** utiles à un **processus décisionnel** de politique publique dans un temps relativement court

Recherche et expertise dans le processus décisionnel



Les étapes de l'expertise collective

PREMIÈRE ÉTAPE

La définition conjointe de la question à traiter

Interactivité

DEUXIÈME ÉTAPE

La recherche bibliographique

Recherche multibases et multidisciplinaires

TROISIÈME ÉTAPE

La constitution du groupe d'experts

Des experts acteurs de la recherche

QUATRIÈME ÉTAPE

Les séances de travail du groupe d'experts

Chemin logique d'analyse ouvert à la discussion

CINQUIÈME ÉTAPE

La rédaction du rapport final

Trier les connaissances utiles au partenaire

SIXIÈME ÉTAPE

La présentation du rapport au partenaire et diffusion des résultats

Faciliter l'utilisation des résultats

Les fonctions et responsabilités des différents acteurs

COMMANDITAIRE

Définir la question et ses enjeux

EXPERT

Réaliser une analyse scientifique critique et une synthèse

**CENTRE D'EXPERTISE
COLLECTIVE INSERM**

Assurer la coordination de l'expertise

**INSERM
communication**

Assurer la diffusion et la communication des résultats de l'expertise collective

Le choix de l'expert qui participe à l'expertise

- **Compétence** : *attestée par des publications scientifiques dans le champ de l'expertise*
- **Indépendance** : *par rapport au commanditaire et tout groupe de pression*
- **Validation** : *par l'institution qui réalise l'expertise*

L'expert dans le groupe d'experts qui réalise l'expertise

- **Signale les attaches** *qui pourraient influencer son analyse*
- **Rassemble la littérature** *dans son champs de compétence par rapport à la question posée*
- **Réalise un travail scientifique** *d'analyse et de synthèse*
- **Soumet à la discussion collective** *son analyse et sa synthèse en utilisant un langage adapté*

L'expert dans le groupe d'experts qui réalise l'expertise

- **Distingue dans son propos ce qui est la connaissance acquise, la connaissance encore imprécise et les hypothèses de travail**
- **Signale les questions importantes (et imprévues) apparues au cours de son analyse**
- **Respecte les règles de la procédure d'expertise : confidentialité pendant la durée de l'expertise...**

Articulation des acteurs dans le processus décisionnel

